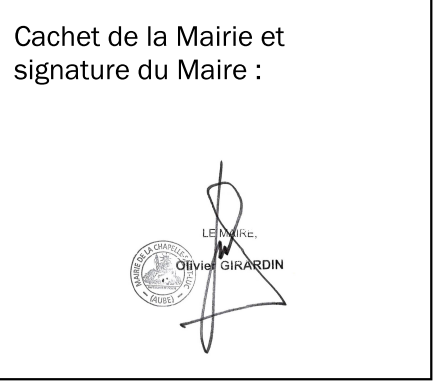


PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage suite à la modification n°1
- 1/5 000

Vu pour être annexé
à la délibération
du 01 octobre 2024
Approuvant
la Modification n°1 du PLU



Modification n°1 prescrite le 11 avril 2023
Modification simplifiée n°1 approuvée le 19 décembre 2017
PLU approuvé le 13 décembre 2008

Dossier de modification n°1 réalisé par :

PERSPECTIVES
30 Bd. Rue Charles Debauve
52 040 MONTAIGNEY
Tél : 03.25.43.05.90
Mail : perspectives@perspectives-urbanisme.com



Définition des zones

UA	Zone urbaine du centre ancien
UB	Zone urbaine du quartier Charteraigne
UBZ	Zone urbaine mixte du quartier Charteraigne
UCA	Zone urbaine d'habitat mixte
UCB	Zone urbaine pavillonnaire
UCC	Zone urbaine du hameau Saint Luc
UCG	Zone urbaine de Fouchy
UCH	Zone urbaine pavillonnaire en périphérie MH
UEH	Zone urbaine d'équipements publics en périphérie MH
UW	Zone d'activités artisanales
UX	Zone urbaine d'activités artisanales et tertiaires
UY	Zone urbaine d'activités industrielles
UYo	Secteur dédié à la réalisation d'un pylône de télécommunication (hauteur majorée)
UYA	Zone urbaine d'activités industrielles (hauteur majorée)
UZ	Zone urbaine d'activités commerciales
1AU	Zone d'urbanisation future
2AU	Zone d'urbanisation future (long terme)
2AUH	Zone d'urbanisation future en périphérie MH (long terme)
A	Zone Agricole
N	Zone Naturelle
Ne	Secteur naturel d'anciens dépôts
Nh	Secteur naturel d'habitat isolé
Nt	Secteur naturel d'activités aéronautiques

EMPLACEMENT RESERVE

	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Elargissement de voirie	2 217 m²	Commune
2	Création d'un accès	934 m²	Commune
3	Création d'un accès	256 m²	Commune
4	Création d'une voirie	708 m²	Commune
5	Extension d'un chemin piétonnier	829 m²	Commune
6	Création de voirie et de stationnement	2 971 m²	Commune
7	Implantation d'un autotransformateur	7 605 m²	SNCF
8		11 550 m²	
9	Création de 3 parties de voirie poids lourds	4 392 m²	Commune
10		2 641 m²	

ELEMENT DE PAYSAGE ET DE
PATRIMOINE
L151-19 CU

	Désignation
1	Malterie
2	Ancien Moulin
3	Corps de ferme
4	Orme Champêtre remarquable

LEGENDE	
Limite de commune	Limite de zone
Elément de patrimoine bâti et de paysage (L.151-19 CU)	Espace Boisé Classé
Protection du patrimoine naturel (L.151-19 CU)	Espace Boisé Classé à créer
Emplacement réservé	
Zone non-aedificandi	ZAD
Secteur soumis à permis de démolir au titre de l'article R.151-34, 1°	
Secteur soumis à remontée de nappe identifié au titre de l'article R.1515-34, 3°	

